

de M. Jules Grévy, il a été décidé que le projet de M. Cazot sur la magistrature serait ainsi modifié : que l'immovibilité resterait suspendue pendant un an, afin de donner au pouvoir tout le temps de pratiquer des coupes sombres dans nos cours et tribunaux. En prenant cette décision, le cabinet prétend qu'il se montre très débonnaire vis-à-vis des magistrats ; car la commission voulait que la suspension de l'immovibilité fût indéfinie. Vous voyez d'ici combien grande est sa mansuétude. Un an est si vite passé. Quant aux magistrats qui seront renvoyés durant cette bienheureuse année, ils n'auront qu'à remercier ; car ceux de leurs confrères qui seront conservés verront augmenter leur traitement d'une façon notable. Cette compensation ne pourra que les charmer, pour peu qu'ils aient l'amour du prochain plutôt que d'eux-mêmes.

Nos gouvernements ont compris que si les magistrats n'ont plus de sécurité, il faut qu'on leur octroie au moins de l'argent. C'est la preuve de respect qu'on leur donne. Il y a en ce moment trois classes dans les cours d'appel. Le garde des sceaux proposera de réduire les cours d'appel à deux classes. La cour de Paris conservera la première classe et les cours de province seront réorganisées, dans la deuxième classe l'organisation actuelle des tribunaux comportera 6 classes. Le garde des sceaux propose de les réduire à 3. Paris conservera la première classe, les tribunaux compris dans la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> formeront la 2<sup>e</sup>. Ceux compris dans la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> formeront la 3<sup>e</sup>. Avec cette nouvelle classification, il y aura environ 40 ou 50 tribunaux dans la 2<sup>e</sup> classe. Le garde des sceaux soumettra son nouveau projet aux membres de la commission lors de la prochaine réunion. C'est donc à peu près chose faite. Pour la Chambre, sans aucun doute, mais pour le Sénat, non. Ce sénat est si désagréable !

Les bureaux de la Chambre ont nommé aujourd'hui la commission chargée d'examiner la demande d'autorisation de poursuites contre M. le duc de Padoue. 4 commissaires seulement sont favorables aux poursuites, 7 sont contraires. Les commissaires favorables sont : MM. Lasserre, Bizot de Fonteny, Goblet et Arthur Leroy, tous républicains. Les commissaires hostiles aux poursuites sont : MM. Delafosse, Arthur Legrand, Jolibou, Rouher, Achard, Triarieu et Madier de Montjan. La demande du procureur général est donc menacée d'un échec assez misérable, après tout le bruit qu'on a fait.

Je termine en vous signalant ce chef-d'œuvre d'audace dont les intriguants de l'extrême gauche. La commission d'enquête du régime disciplinaire de nos établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie ayant décidé qu'elle entendrait des témoins. M. Lockroy a proposé que les premiers témoins convoqués, fussent MM. H. Rochefort et Trinquart, après cela, tirons l'échelle.

### Le volontariat en 1880

En adressant ampliation du décret en date du 10 courant et portant règlement d'administration publique pour l'exécution de l'article 54 de la loi du 27 juillet 1872 concernant les jeunes gens devant le jour du bénéfice du volontariat d'un an, le ministre a envoyé une circulaire explicative aux autorités militaires et civiles. Le document fait connaître, en outre, des formalités administratives à remplir, et des auxquelles effectuèrent les opérations.

Tous les jeunes gens qui, à un titre quelconque, demandent à jour du bénéfice du volontariat, doivent déposer une demande écrite à la préfecture du département où ils veulent s'engager. Le dépôt doit être effectué du 15 juillet au 25 août. Passé cette époque, aucune demande n'est admise. Les jeunes gens appartenant par leur âge à la classe de 1880, qui ne se seront pas fait inscrire dans les délais fixés, seront tenus, suivant leurs numéros de tirage, à toutes les obligations imposées par la loi.

Les commissions d'officiers de troupes à cheval chargées d'examiner les jeunes gens sous le rapport de leurs connaissances en équitation fonctionneront également du 1<sup>er</sup> juillet au 25 août. Les bataillons de chasseurs à pied et le génie ne recevront aucun engagement conditionnel. La composition écrite, dans toute la France aura lieu le 30 août ; les examens oraux commenceront le 27 septembre. Les dates des engagements et de la mise en route seront ultérieurement.

L'on nous prie de recommander à nos amis et à l'attention de tous les bons patriotes, de tous les catholiques, l'œuvre de colonisation entreprise par Monsieur le marquis de Roys, sous le nom de « Nouvelle France » à Port-Bretton, dans la Nouvelle Irlande, au centre de l'archipel Australien.

Nous le faisons de grand cœur, et prions tous ceux qui s'intéressent encore à la grandeur de la France, à la création des belles et nobles choses, de vouloir bien s'associer à cette œuvre généreuse, tant par leur propagande personnelle que par une large et libérale souscription.

Il s'agit ici d'une œuvre de colonisation éminemment patriotique et catholique, bientôt enrichi de la présence de missionnaires zélés et d'ordres religieux livrés au travail, évangélisant par l'exemple, tout en tirant d'une terre admirablement féconde tous les trésors sans nombre qu'elle peut donner.

Etalé à Paris, au Havre, à Marseille, à Barcelone, en Bretagne au château de son fondateur, en possession de trois navires et d'une vaste concession déjà occupée par un village de 400 colons, à la tête d'un journal mensuel spécial, l'œuvre est en pleine floraison d'activité et de de réalisation.

Elle s'adresse au bon public et à sa générosité par le moyen d'une souscription en échange de laquelle elle donne à ses adhérents, par chaque souscription de vingt francs, la propriété pleine et entière d'au moins un hectare de terrain colonial bien situé et avantageusement loti.

Introduite à Lille sous les auspices de M. Henri Bernard, cette souscription est recueillie dans tout l'arrondissement de Lille, Douai et Arras, par les soins de M. Laporte, avec un membre du barreau d'Alsace, établi à Lille depuis plusieurs années, rue des Fossés, 44.

Des prospectus, des journaux, des cartes, des bons de souscription, des renseignements de toute nature sont mis par la correspondance du comité colonial à la disposition de toutes les personnes qui en font la demande ; toutes les personnes de bonne vie et mœurs, qui seraient désireuses de s'établir dans la colonie, peuvent se faire inscrire chez lui.

Les fonds de souscription seront déposés, par ses soins, contre remise des Bons de propriété, rue Esquermoise, 24, à Lille, dans les bureaux et la caisse de la Société générale, qui a bien voulu se charger d'en recevoir le montant, où les souscriptions seront également reçues à partir du premier juin.

L'on peut aussi souscrire dans nos bureaux. L'organisation de la colonie sera ouverte au public le dimanche 7 juin, à 10 heures du matin, et sera fermée à 7 heures du soir, à partir du mardi 8, l'entrée sera entièrement gratuite pour les élèves des deux sexes des écoles communales de la ville accompagnés de leurs maîtres et maîtresses.

Hier matin, vers onze heures, un homme de peine de la filature de M. M. Delaunoy et fils, à Lys-lez-Lannoy, est occupé à charger des balles de lin sur son camion en station devant les magasins de M. Leroy-Crépeaux, rue Gombert, lorsque par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba la tête en avant, d'une hauteur d'environ deux mètres, sur le pavé.

Relévé sans connaissance, il fut transporté, couvert de sang, chez M. Brégeard, pharmacien qui lui donna les premiers soins et consista que sa blessure n'avait aucune gravité.

M. Delphechin, fondeur, rue de Douai à Lille, a consenti à réduire à dix heures la journée de travail.

Le Petit Nord a reçu et publié la lettre suivante : Lille, 29 mai 1880.

Monsieur le rédacteur. Nous vous serions bien obligés d'annoncer dans votre estimable journal que nous venons de faire une demande d'augmentation de 50 cent. à la journée de travail, soit 3 fr. par semaine, et si notre patron n'accède pas à notre demande nous sommes prêts à nous retirer le samedi 6 juin prochain.

Comptant sur vos bontés, nous vous présentons, Monsieur, nos saluts empreints de respect.

« Les fleurs du coton de chez M. Chéri Lensen, retardeur. Rue de Tournai, Cour du Chaudron »

Nous apprenons qu'à l'occasion de la fête du 14 juillet, la compagnie du Nord va organiser, pour Paris des trains de plaisir à prix réduits.

La Vraie F avec public cette amusante pocharde à l'adresse de MM. Testelin et Dautelle :

ONCLE & NEVEU

Un jour, dit-on, mons Dutilleul Et son oncle le sénéchal, Deux fois le jour, comme on dit, Comme disciple et précepteur. Un jour dit-il : Je crois nécessaire de vous adresser quelques lettres. — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« D'abord, il faut lécher les bottes de ceux qui tiennent le haut bout ; Pour mériter les honneurs, il faut les imiter en tout. Tu t'appliqueras à leur plaisir, Afin d'obtenir le bon plaisir. — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« De la ville que tu gouvernes, Ne ménage pas le budget ; Ne gâches pas les affaires locales Et questions sans intérêt. Pourtant, pour être populaire, Parfois fais parler un lion. — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Avez-vous un grand intérêt ? Sache épurer de temps en temps, En choisissant de préférence Les livres de la bibliothèque. — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !

« Ne parlez pas à la légère ; Et surtout, souvenez-vous toujours De la cache du profitateur. A gâter tout meilleur discours, On gâche tout ce qui est bon ; Et surtout, et toi, mon garçon, — Mon oncle, répondit le maire, — Mon oncle, vous avez raison !